



PLAN SANITAIRE DE LA REOUVERTURE DU COLLEGE

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

du 14 mai au 1^{er} juin 2020

Le maintien de la distanciation physique d'au moins 1 mètre, l'application des gestes barrières, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, ainsi que la formation, l'information et la communication sont les principes fondamentaux de ce plan.

1. Organisation générale

L'accueil des élèves se fera de 7h35 à 12h45 sur quatre jours dans la semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour les élèves utilisant les transports scolaires, la prise en charge sera assurée jusqu'au départ du dernier bus. A partir du 18 mai 2020 pour le niveau 6^{ème}, et à compter du 19 mai 2020 pour le niveau 5^{ème}, les élèves seront accueillis en demi-groupe sur la base de l'ordre alphabétique. Le rythme d'alternance des groupes s'organise selon la modalité de deux jours consécutifs sur quatre : groupe 1 lundi et mardi, groupe 2 jeudi et vendredi, puis inversion la semaine suivante. Les cours auront lieu de 8h00 à 12h05. Les familles seront informées de la constitution des groupes à partir du mardi 12 mai 2020.

Les emplois du temps seront consultables sur Pronote et une version papier est donnée aux élèves le jour de leur rentrée.

	6 ^{ème} / 6 ^{ème} SEGPA / 6 ^{ème} ULIS	5 ^{ème} / 5 ^{ème} SEGPA / 5 ^{ème} ULIS
Sem. 1 : 18/05 au 22/05/2020 21/05/2020 férié	18/05 et 19/05 : groupe 1 22/05 : groupe 2	19/05 : groupe 1 22/05 : groupe 2
Sem. 2 : 25/05 au 29/05/2020	25/05 et 26/05 : groupe 2 28/05 et 29/05 : groupe 1	25/05 et 26/05 : groupe 2 28/05 et 29/05 : groupe 1
<i>En fonction de l'organisation générale au collège, cette modalité d'alternance sera poursuivie ou modifiée à compter du 2 juin. Les parents et les élèves en seront informés avant le 29 mai 2020.</i>		

Les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise pourront être accueillis en continu.

Pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} qui ne seront pas présents au collège, le lien pédagogique est maintenu par les professeurs. Les professeurs qui exercent en distanciel continueront l'enseignement à distance comme avant pour tous leurs élèves. Les visioconférences pourront être planifiées les après-midis ou le mercredi matin.

Les enseignants qui exercent en présentiel fourniront tous les lundis le travail à faire pour la semaine aux élèves qui ne seront pas présents. Ils utiliseront Pronote ou l'envoi postal par Maileva en déposant le travail sur Tribu pour les élèves sans connexion internet.

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} n'auront pas cours au collège jusqu'au 29 mai 2020 inclus et l'enseignement à distance sera poursuivi. Toutefois, des élèves de 3^{ème} seront accueillis (s. C3) selon les besoins et sur rendez-vous à compter du vendredi 22 mai 2020 pour les accompagner dans leur choix d'orientation post 3^{ème}. Les familles en seront informées individuellement.

La scolarisation en présentiel repose sur le libre choix des familles.

Une attention particulière sera portée sur l'accueil des élèves en situation de handicap et les élèves les moins autonomes et/ou qui ont rencontré des difficultés de connexion ou de matériel.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. Les familles s'engagent à être joignables par téléphone et viendront chercher leur enfant si les symptômes décrites sont constatés.

L'arrivée et la sortie des élèves seront organisées comme suit :

En arrivant au collège chaque élève devra porter obligatoirement un masque.

Deux entrées séparées sont prévues : une pour les 6èmes, une pour les 5èmes.

a. Arrivée des bus scolaires devant le collège : entre 7h30 et 7h55.

La descente du bus par les élèves se fera bus après bus dans le respect d'un espacement d'au moins 1 mètre entre les élèves. Ils rentreront directement dans le collège.

Les élèves seront dirigés, soit vers le portail d'entrée pour les 6èmes (= portail habituel « entrée »), soit vers le portail d'entrée pour les 5èmes (= portail habituel « sortie bus »).

b. Arrivée autonome (à pied, en voiture) : entre 7h40 et 7h55

Le créneau horaire devra être respecté scrupuleusement. Pour les arrivées en voiture, il est demandé aux parents de ne pas rester stationnés devant le collège, ni de descendre du véhicule.

Les élèves entreront directement dans le collège en respectant une distance d'au moins 1 mètre avec leurs camarades.

Les élèves seront guidés, soit vers le portail d'entrée pour les 6èmes (= portail habituel « entrée »), soit vers le portail d'entrée pour les 5èmes (= portail habituel « sortie bus »).

c. Départ des bus scolaires devant le collège : entre 12h45 et 13h15

En fonction de l'horaire décalé des arrivées de bus, les élèves seront accompagnés par les personnels de vie scolaire vers les bus. Ils monteront directement dans les bus en suivant à l'intérieur les consignes données par le transporteur. En attendant l'arrivée de leur bus les élèves sont maintenus dans l'enceinte du collège avec le respect de la distanciation physique. La sortie des élèves se fait par les mêmes portails que l'entrée du matin.

d. Départ autonome ou récupération par les familles : en fonction du statut de l'élève

Les élèves externes quitteront le collège à 12h05.

Les élèves demi-pensionnaires (et non transportés par les bus) quitteront le collège à 12h30 après le repas.

La sortie des élèves se fait par les mêmes portails que l'entrée du matin. Dès la sortie les élèves rentreront chez eux lorsqu'ils sont à pied ou monteront dans le véhicule de leur parent.

L'organisation des entrées et des sorties s'appuie sur :

- La présence humaine renforcée (vie scolaire, direction)
- La signalisation à l'aide des panneaux avec des affiches indiquant les chemins à suivre
- Le fléchage au sol
- La délimitation des zones de circulation
- La responsabilisation des élèves
- La collaboration des parents

La demi-pension est organisée de manière à respecter les gestes barrières et la distanciation physique. Deux ou trois services de restauration (en fonction du nombre d'élèves) seront proposés chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi au réfectoire : à 12h10 si un service, à 11h40 et à 12h20 si deux services, éventuellement sur M4 si trois services. Un nettoyage/désinfection du mobilier est prévu entre les services. Les élèves sont assis à table et à distance les uns des autres.

A l'issue du repas, un lavage des mains est prévu. Un personnel du collège remettra ensuite un masque neuf à l'élève ou l'élève utilisera un masque propre fourni par sa famille.

Un plateau repas, préparé le matin au collège, est servi. Il comporte une barquette avec un plat principal chaud, un dessert lacté emballé, un fruit, une bouteille d'eau. Il n'y aura pas de restauration pour les commensaux.

Situations particulières :

Pour la période du 18 mai au 1^{er} juin 2020 inclus le statut habituel de chaque élève est pris en compte :

1. Demi-pensionnaire, transporté
2. Externe, transporté
3. Demi-pensionnaire, non transporté
4. Externe, non transporté

Dans le cas où une famille ne souhaite pas de restauration ou de transport pour son enfant habituellement demi-pensionnaire et/ou transporté, elle est invitée à contacter l'établissement avant le 18 mai 2020. Dans le cas d'un renoncement au transport scolaire une décharge devra être signée. Pour des raisons évidentes d'organisation le renoncement à une ou deux de ces prestations vaudra pour la période du 18 mai au 1^{er} juin 2020 inclus. Il sera confirmé ou modifié par la suite.

2. Schéma d'organisation de l'accueil des élèves par les personnels

A l'arrivée au collège les élèves suivront un chemin précis vers deux zones distinctes, une pour les élèves de 6^{ème} et une pour les 5^{èmes}. Le chemin sera indiqué par un fléchage au sol, par des panneaux de signalisation et guidés par les personnels de l'établissement. De la solution hydroalcoolique sera vaporisée sur les mains des élèves juste après les portails d'entrée.

Les élèves se rangeront par groupe classe près de la salle attribuée et selon les marquages au sol (1 mètre entre chaque marque au sol) en attendant leur professeur. L'encadrement est assuré par le personnel de la vie scolaire.

Classe	Salle	Cour	Sanitaires	Classe	Salle	Cour	Sanitaires
6A	B06	Cour 1 entre les bâtiments A et B pour les élèves en B	A côté du bâtiment C	5A	L7	Cour 3 devant le bâtiment E	A côté du bâtiment E Lavage des mains dans les sanitaires ou au gel hydroalcoolique
6C	B16			5C	L6		
6F	B17			5G	L5		
6G	C12			5H	L4		
6H	C14			5M	L3		
6M	C15			5R	L1		
ULIS 6 ^e /5 ^e	B11	Cour 2 pour les élèves en C		5S	L2		
6R	B12						
6S	B13						

Avant de rentrer en classe à la première heure de la matinée et après la récréation un lavage des mains est prévue. Les élèves seront, selon une organisation indiquée par les personnels de vie scolaire, accompagnés par leur professeur vers les points d'eau où les élèves disposeront du savon et des essuie-mains.

Devant les lavabos une circulation à sens unique sera instaurée (entrée d'un côté, sortie de l'autre côté).

Le lavage des mains au savon pourrait, si nécessaire, être remplacé par le lavage à la solution hydroalcoolique.

Entrée en salle et cours : chaque groupe classe, composée au maximum de 15 élèves, disposera d'une salle fixe pour toute la période de la prise en charge au collège. Les professeurs changeront de salle à l'interclasse. Les assistants d'éducation seront présents dans les zones pour la surveillance lors du changement de professeur.

Les salles seront aménagées dans le respect de la distanciation physique requise. Les salles spécifiques ne seront pas utilisées, ni le CDI. La salle disposera de maximum 15 tables et chaises, plus le mobilier pour l'enseignant. Les élèves auront une place fixe qui sera indiquée par le professeur et conservée pour les deux matinées consécutives. Les élèves déposeront leur cartable au sol ou sur le dossier du siège et non sur la table. De la solution hydroalcoolique sera déposée dans chaque salle. L'utilisation se fera sous la surveillance des professeurs.

L'appel sera fait par l'enseignant sur Pronote, les groupes d'élèves étant créés. Les élèves dont les parents ont indiqué qu'ils ne fréquentent pas le collège en présentiel auront un motif d'absence prérempli par la vie scolaire.

Les échanges d'objets (stylos, crayons, cahiers etc. devront être évités. Les parents veilleront à ce que l'élève dispose de son matériel personnel limité au strict nécessaire (manuels, cahiers, trousse complète).

Les professeurs pourront donner des documents aux élèves. Pour cela ils frictionneront leurs mains avec de la solution hydroalcoolique avant distribution. Ils pourront également être amenés à récupérer les travaux des élèves dans les mêmes conditions. La transmission par la voie numérique est à privilégier si possible.

Le port du masque par les élèves est recommandé en salle de classe. Le port d'un masque est obligatoire pour dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation dans l'établissement, pendant les récréations).

Cours d'Education Physique et Sportive : les professeurs d'EPS proposeront une pratique adaptée et conforme aux préconisations de l'Inspection Pédagogique Régionale d'EPS indiquées dans le document « Pour une reprise adaptée et sécurisée en EPS », mai 2020.

Le jour où un cours d'EPS est prévu à l'emploi du temps, les élèves devront arriver au collège en tenue de sport et équipée d'une bouteille d'eau et d'une serviette. Le port du masque est déconseillé pendant la pratique sportive. Le principe de distanciation et le respect des gestes barrières demeurent obligatoires.

A l'issue du cours d'EPS les professeurs accompagneront les élèves pour un lavage de mains au bloc sanitaire le plus proche du lieu de l'activité. Si le lavage à eau n'est pas possible, du gel hydroalcoolique sera utilisé. Puis, ils leur remettront un nouveau masque. A cette fin, du gel hydroalcoolique et des masques sont fournis aux enseignants d'EPS.

Les récréations auront lieu en décalage horaire avec maximum trois groupes dans la zone dédiée. L'accès aux kiosques et tables seront neutralisés. Le port du masque est obligatoire pour tous.

Horaires : 9h30-9h40 ou 9h45-9h55 ou 10h00-10h10. L'encadrement est assuré par le personnel de la vie scolaire. Tous les assistants d'éducation seront présents sur le terrain, excepté l'AED affecté au bureau.

Les horaires de la récréation pour chaque groupe seront affichés en salle de classe et resteront fixes. Il n'est pas tenu compte de la sonnerie pour les récréations.

Les professeurs accompagneront les élèves jusqu'à la zone de récréation en faisant respecter la distanciation physique. Une surveillance est assurée dans la zone de récréation et dans les sanitaires par les personnels de la vie scolaire. Un agent sera présent par bloc sanitaire et veillera au respect des lieux.

A la fin de la récréation, indiquée par les encadrants, les élèves se rangeront par groupe-classe près de la salle attribuée et selon les marquages au sol, puis ils seront pris en charge par leur professeur.

Fin de cours à 12h05 :

Les élèves externes quitteront le collège en suivant le chemin emprunté le matin dans l'autre sens en marchant calmement et en respectant les distances entre élèves. Des assistants d'éducation seront présents sur le parcours.

Les demi-pensionnaires seront guidés vers le réfectoire après le lavage des mains ou resteront dans la cour dédiée en attendant leur tour pour déjeuner. Un planning de rotations est établi en fonction du nombre de demi-pensionnaires. Les élèves seront informés pendant la matinée du service les concernant.

Les élèves demi-pensionnaires non transportés seront guidés, après le repas, par la vie scolaire vers la sortie à 12h30 en empruntant le chemin du matin dans l'autre sens.

Les élèves demi-pensionnaires transportés seront guidés par la vie scolaire vers la sortie à 12h45 (en tenant compte de l'arrivée effective du bus) en empruntant le chemin du matin dans l'autre sens.

Moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève :

Lorsqu'un élève présente des symptômes évocateurs du Covid-19 (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...) il sera isolé immédiatement avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Les parents/responsables légaux seront appelés pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Ils s'engagent à être joignables par téléphone.

Un membre de la direction rappelle aux parents la procédure à suivre, à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

La direction informe immédiatement le rectorat qui se rapproche sans délai des autorités sanitaires et du conseil départemental qui décideront des suites données.

Les locaux occupés et les objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement seront nettoyés et désinfectés minutieusement.

La direction informera les personnels et les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade. Les mêmes procédures seront suivies en cas de survenue des symptômes et de test positif chez un membre du personnel.

3. L'accueil des personnels et les espaces de travail

En cas de symptômes évoquant un Covid-19 ou de fièvre (37,8° ou plus) chez le personnel ou dans sa famille le personnel ne devra pas se rendre dans l'établissement.

La prérentrée les 14 et 15 mai 2020 sera organisée dans le respect de la distanciation physique requise dans les espaces intérieurs du collège. Le réfectoire sera aménagé avec 40 places assises maximum (2 mètres de libre autour de chaque chaise). L'entrée se fera côté bâtiment A, la sortie se fera à l'opposé. Les agents seront accueillis le 13 mai 2020.

Catégorie	Date	Horaire	Lieu
ATTEE	13/05	8h00-9h00	Réfectoire
AED, AESH, pôle santé-social (puis avec direction), secrétariat	14/05	8h00-9h00	
Professeurs de 6 ^{ème} + 6 ^{ème} SEGPA + 5 ^{ème} SEGPA	14/05	10h00-12h00	
Professeurs de 5 ^{ème} qui n'ont pas de 6 ^{ème} + PE Ulis + documentaliste	14/05	13h00-15h00	
Professeurs de 3 ^{ème} hors SEGPA	15/05	8h00-10h00	
Professeurs de 4 ^{ème} qui n'ont pas de 3 ^{ème} + 4 ^{ème} /3 ^{ème} SEGPA	15/05	10h30-12h00	

Les masques pour les personnels, complétés par des équipements spécifiques pour les personnels ATTEE, seront remis lors des journées de prérentrée. Les masques réutilisables devront être lavés impérativement tous les jours par leurs propriétaires. Ils pourront bien entendu porter les masques fournis par eux-mêmes. Les personnels devront impérativement porter un masque à leur arrivée au collège, lors de la circulation dans l'enceinte de celui-ci et lorsqu'ils seront en présence d'élèves, y compris au sein de la salle de classe et dans toute situation où la distanciation physique risque de ne pouvoir être respectée. Tout au long de la journée l'ensemble du personnel respectera les gestes barrières et la distanciation physique.

La salle des professeurs sera accessible et pourrait accueillir maximum 10 personnes en même temps. Le matériel personnel pourra être apporté et conservé ensuite dans le casier. Il ne devra pas être partagé. Un flacon de solution hydroalcoolique est mis à disposition.

Le photocopieur sera accessible. De la solution désinfectante et du papier seront disposés à côté. Chaque enseignant nettoiera les touches de la machine après utilisation. Chaque arrivant fera de même avant de l'utiliser. Le photocopieur sera désinfecté en fin de journée par le personnel en charge du nettoyage.

Les salles de classes seront aérées en permanence pendant la matinée. Les portes et fenêtres seront ouvertes par les personnels ATTEE avant l'arrivée des élèves. Si la météo le permet les portes et fenêtres resteront ouvertes pendant les cours. A la dernière heure de la matinée le professeur fermera à clé uniquement la porte. A la fin de chaque heure de cours, l'enseignant désinfecte à l'aide du spray désinfectant le bureau, la chaise, le clavier et la souris de l'ordinateur. Le spray et le papier seront disposés dans la salle à cet effet.

Les vestiaires d'EPS ne seront pas utilisés. Les élèves devront venir au collège en tenue de sport le jour où l'EPS figure à leur emploi du temps.

Les ateliers de la SEGPA ne seront pas utilisés durant cette période.

Les toilettes et lavabos seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour en-dehors de la présence des élèves ou d'autres personnels. Un agent par demi-journée sera affecté entièrement à cette tâche.

Les bureaux des CPE et de la vie scolaire seront aménagés avec une table devant le bureau et le comptoir. Un flacon de solution hydroalcoolique et un rouleau de papier sera mise à disposition dans chaque bureau. Trois pôles vie scolaire seront opérationnels : bâtiment B (VS1, ne pourra pas recevoir d'élève), bâtiment C (VS2) en salle C1, bâtiment E (VS3) en salle E1 (poste de téléphone). Les CPE s'installeront en C2 et E2.

Les portes et fenêtres resteront ouvertes si la météo le permet. Un seul élève ou adulte à la fois sera autorisé à rencontrer le CPE ou l'AED.

Le bureau de prévention ne pourra accueillir qu'un seul élève à la fois. Un flacon de solution hydroalcoolique et un rouleau de papier y sera mise à disposition.

Chaque poste informatique et le téléphone seront utilisés par la même personne durant la matinée, puis désinfectés par les utilisateurs avant de partir en fin de service. Un roulement sera mis en place.

Tous les AED en capacité de travailler au collège seront présents les quatre matinées de la semaine dans la limite de leur quotité horaire hebdomadaire.

Les AED passeront en M1 en salle de classe (au seuil de la porte) pour relever la possession du carnet et le nombre de demi-pensionnaires. Aucun carnet ne sera ramassé.

Les bureaux administratifs, qui sont tous individuels ne pourront accueillir qu'un visiteur à la fois. Dans la mesure du possible les échanges se feront par téléphone ou mail. Les portes et fenêtres resteront ouvertes si la météo le permet.

Un flacon de solution hydroalcoolique et un rouleau de papier sera mise à disposition dans chaque bureau.

Le bureau de l'assistante sociale et le psychologue d'Education Nationale est un bureau partagé. Un nettoyage et une désinfection seront effectués pendant l'intervalle entre les deux prises de poste.

La loge ne pourra être occupée que par l'agent d'accueil et aucune personne autre personne ne sera accueilli dans cet espace. Un flacon de solution hydroalcoolique et un rouleau de papier sera mise à disposition.

Le restaurant scolaire sera aménagé pour accueillir maximum 48 élèves par service. Le fonctionnement et l'organisation retenue pour gérer le service et nettoyer le restaurant scolaire et la cuisine seront conformes au protocole sanitaire « Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées ». En utilisant la salle de réunion 60 élèves pourront être accueillis par service.

L'infirmier sera équipée du kit Covid-19 fourni par les services infirmiers de l'Education Nationale. L'infirmière ne pourra accueillir maximum deux élèves ou adultes en même temps, dans deux espaces séparés (bureau, espace repos). Tous porteront obligatoirement un masque. Les matériels seront désinfectés après chaque usage. Une salle supplémentaire est prévue pour isoler un élève présentant des symptômes : salle C4.

Le local des agents sera fréquenté uniquement par les personnels habilités. De par le va et vient des agents, le port du masque est obligatoire à l'intérieur du local. Le partage des outils sera évité. Si cela s'avère impossible, un nettoyage avec un désinfectant sera fait avant et après chaque utilisation.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et équipements (mobilier, surfaces, matériel, poignées de portes, interrupteurs, sols, vidage des poubelles ...) et des équipements intérieurs et extérieurs (bancs, poubelles, coursives, rampes d'escalier, mains courantes...) est effectué quotidiennement ou plusieurs fois par jour (sanitaires) en appliquant strictement les mesures du protocole sanitaire. Le schéma de nettoyage des locaux sera annexé à ce plan.

Le mercredi, sans accueil d'élèves, sera réservée au nettoyage approfondi de l'ensemble des espaces occupés par les élèves et les personnels.

4. La formation, l'information et la communication

Une formation des personnels aura lieu le 14 et 15 mai lors des réunions en groupes. Le médecin et l'infirmière scolaires, formeront tous les personnels aux gestes barrières, aux règles de la distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Un temps sera consacré aux techniques de l'écoute par le psychologue de l'EN, assistante sociale et les CPE.

Une formation des élèves est dispensée par les enseignants à la première heure de la première journée d'accueil des élèves (soit en M1 le 18 mai (6^{ème} groupe 1), le 19 mai (5^{ème} groupe 1) et le 22 mai (6^{ème} et 5^{ème} groupe 2). Ils recevront des informations pratiques sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains et le port du masque. Le kit de communication fourni par le ministère aura tout son intérêt. Ces affiches seront par ailleurs disposées en chaque salle de classe et dans d'autres espaces. Le pôle médicosocial appuiera les équipes pédagogiques. Ces éléments de formation seront répétés autant que nécessaire les jours suivants.

Une information en direction des parents et détaillée quant à la réouverture du collège et la reprise des cours est faite aux parents 8 jours (soit le 11 mai) avant cette reprise par plusieurs canaux : site du collège, ENT espace parents, Pronote, affichage, courrier expédié par la poste et appel téléphonique pour les familles sans connexion internet. Ensuite, les familles seront régulièrement informées de la situation de l'établissement (présence des élèves, encadrement, situation sanitaire...).

Les informations en direction des personnels seront fournies autant que nécessaires et utiles par courrier électronique (mèl professionnel).

Les instances seront consultées en amont de la réouverture. La Commission d'Hygiène et de Sécurité se réunira le 12 mai 2020 et le Conseil d'Administration le 15 mai 2020.

Le point sera fait durant cette première période. Dans la mesure du possible l'accueil des élèves pourrait évoluer ainsi à compter du 2 juin 2020 :

- Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h35 à 15h30
- Accueil des 4èmes et/ou 3èmes
-

La Direction

Textes de référence :

- *Le protocole sanitaire : guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées du 4 mai 2020, substitué par la version modifiée du 11 mai 2020.*
- *La circulaire du 4 mai 2020 relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages.*
- *Le document « Pour une reprise adaptée et sécurisée en EPS », mai 2020, Inspection Pédagogique Régionale EPS.*

2nde période

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

du 2 juin au 3 juillet 2020

Les cinq principes fondamentaux, l'organisation générale et les dispositions de fonctionnement et de nettoyage du plan sanitaire en vigueur au Collège Jean d'Esme entre le 18 et le 29 mai 2020 seront reconduits à partir du 2 juin 2020 en prenant en compte l'augmentation des effectifs.

L'accueil des élèves sera élargi de la manière suivante :

Les cours pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} se poursuivront le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi jusqu'à 12h05 ou jusqu'à 15h30 en fonction des emplois du temps.

Les cours pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} auront lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi jusqu'au 12h05 (sous réserve des consignes des autorités pour ces niveaux de classe). Les élèves seront accueillis en groupes (demi-classe) selon le rythme d'alternance de deux jours consécutifs sur quatre. La composition des groupes sera communiquée aux familles à partir du 25 mai 2020.

Un courrier d'information sera adressé à l'ensemble des familles le vendredi 29 mai 2020.

Du 2 juin au 3 juillet 2020	Portail habituel « entrée »	Portail habituel « sortie bus »
	6 ^{ème} / 6 ^{ème} SEGPA / 6 ^{ème} ULIS **	5 ^{ème} / 5 ^{ème} SEGPA / 5 ^{ème} ULIS**
	4 ^{ème} / 4 ^{ème} SEGPA / 4 ^{ème} ULIS**	3 ^{ème} / 3 ^{ème} SEGPA / 3 ^{ème} ULIS**
S3 : 02/06 au 05/06/2020 01/06/2020 férié	02/06 : groupe 1 04/06 et 05/06 : groupe 2	02/06 : groupe 1 04/06 et 05/06 : groupe 2
S4 : 08/06 au 12/06/2020	08/06 et 09/06 : groupe 2 11/06 et 12/06 : groupe 1	08/06 et 09/06 : groupe 2 11/06 et 12/06 : groupe 1
S5 : 15/06 au 19/06/2020	15/06 et 16/06 : groupe 1 18/06 et 19/06 : groupe 2	15/06 et 16/06 : groupe 1 18/06 et 19/06 : groupe 2
S6 : 22/06 au 26/06/2020	22/06 et 23/06 : groupe 2 25/06 et 26/06 : groupe 1	22/06 et 23/06 : groupe 2 25/06 et 26/06 : groupe 1
S7 : 29/06 au 03/07/2020	29/06 et 30/06 : groupe 1 02/07 et 03/07 : groupe 2	29/06 et 30/06 : groupe 1 02/07 et 03/07 : groupe 2

**** ULIS tous niveaux, l'inclusion en classe de référence est possible.**

Il est rappelé aux familles que la scolarisation en présentiel repose sur le libre choix des familles. Le choix vaut pour la période du 2 juin au 3 juillet. Des élèves dont les parents n'ont pas confirmé la présence prévue ne pourront être accueillis. Si un élève non prévu se présente quand-même au collège, il sera pris en charge jusqu'à sa récupération par un responsable légal ce même jour.

Lorsque le nombre d'élèves accueilli est faible dans un ou dans les deux groupes d'une même division, la décision pourrait être prise, après concertation des équipes pédagogiques, d'accueillir les élèves en un seul groupe les quatre jours de la semaine, dans la limite de 14 élèves maximum ou dans la limite de la capacité d'accueil de la salle octroyée lorsque celle-ci est inférieure à ce nombre. Les familles en seront informées au préalable.

L'enseignement à distance se poursuivra pour tous les élèves dont les professeurs assurent leur mission à distance. Il continuera également pour les élèves dont les parents ont souhaité le maintien à domicile. Toutefois, l'intensité de cet enseignement pourrait être moindre, car les enseignants assureront plus de cours en présentiel. Le travail à faire pour la semaine sera toujours mis en ligne ou posté les lundis de chaque semaine.

L'arrivée et la sortie des élèves seront organisées comme suit :

En arrivant au collège chaque élève devra porter obligatoirement un masque. Un masque sera fourni aux élèves qui n'en disposent pas. Deux entrées séparées sont prévues : une pour les 6èmes et 4èmes, une pour les 5èmes et 3èmes.

Le plan d'occupation de salles sera élargi pour accueillir les élèves de 4^{ème} et de 3^{èmes}.

Classe	Salle	Cour	Sanitaires	Classe	Salle	Cour	Sanitaires
6A	B06	Cour 1 entre les bâtiments A et B pour les élèves en B	A côté du bâtiment C Lavage des mains au savon (sanitaires)	5A	L7	Cour 3 devant le bâtiment E, y compris la pelouse	A côté du bâtiment E Lavage des mains au savon (sanitaires) pour les 5R et S, avec du gel hydroalcoolique pour les autres classes
6C	B16			5C	L6		
6F	B17			5G	L5		
6G	C12			5H	L4		
6H	C14			5M	L3		
6M	C15	5R	L1				
ULIS **	B11	5S	L2				
6R	B12						
6S	B13						

Classe	Salle	Cour	Sanitaires	Classe	Salle	Cour	Sanitaires
4A	C22	Cour 2 devant le bâtiment C	A côté du bâtiment C Lavage des mains au savon (sanitaires) pour les 4R et 4S, avec du gel hydroalcoolique pour les autres classes	3A	E4	Cour 3 devant le bâtiment E, y compris la pelouse	A côté du bâtiment E Lavage des mains au savon (sanitaires) pour les 3R et S, avec du gel hydroalcoolique pour les autres classes
4B	C24			3B	E5		
4C	C1			3C	E11		
4G	C23			3I	E12		
4H	C2			3M	E13		
4I	PERM			3P	E15		
4M	C3			3R	F1		
4R	C4			3S	F2		
4S	C11						

La signalisation et l'affichage seront complétés en incluant les nouvelles zones et salles.

La salle supplémentaire pour isoler un élève présentant des symptômes COVID-19 sera la salle « patio » (bâtiment A, à côté du bureau de l'AED TICE). Après le départ de l'élève, la salle sera nettoyée et désinfectée après quelques heures de latence.

La salle C1 ne sera plus occupée par la vie scolaire, qui disposera du bureau habituel et de la salle E1.

En cas de forte pluie à l'arrivée au collège, les élèves seront, après le lavage des mains, accompagnés directement en salle de classe par les personnels de vie scolaire, puis les professeurs dès leur arrivée au collège. En cas de forte pluie lors des récréations les élèves resteront en salle de classe sous la surveillance de leur professeur. Lors de la pause méridienne la mise à l'abri sera décidée en fonction du nombre d'élèves présents (sous préau, sous les coursives ou en salle).

La demi-pension sera assurée pour tous les élèves dont les parents ont confirmé le statut de demi-pensionnaire pour toute la période du 2 juin au 3 juillet inclus.

En fonction du nombre d'élèves demi-pensionnaires le deuxième service (11h40) et si nécessaire le troisième service (11h10) seront mis en place.

Les récréations seront organisées en décalage en utilisant désormais les trois créneaux prévus (9h30-9h40, 9h45-9h55 et 10h00-10h10).

Une formation des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} est dispensée par les enseignants à la première heure de la première journée d'accueil des élèves (soit en M1 le 2 juin pour le groupe 1 et le 4 juin pour le groupe 2). Ils recevront des informations pratiques sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains et le port du masque. Le kit de communication fourni par le ministère aura tout son intérêt. Ces éléments de formation seront répétés autant que nécessaire les jours suivants.

Le conseil d'administration se réunira le jeudi 28 mai 2020.

La Direction